

Chavannes-près-Renens, le 20 mars 2020

**Affaire traitée par:** Mathias Walter

**N/réf. :** D.01.00/POL\_locaux\_archives/FP\_03\_Entretenir\_VF01

## Fiche pratique : Entretien un local d'archives

---

### *Objectif*

Cette fiche pratique a pour objectif de conseiller les concierges et intendants en charge de bâtiments avec locaux d'archives, sur les mesures de base à observer et/ou à prendre pour assurer l'entretien adéquat d'un local d'archives.

Le travail de l'intendant et/ou du concierge est primordial : l'entretien nécessite avant tout une surveillance régulière. Une attention particulière à ces locaux spéciaux à haute valeur patrimoniale est indispensable.

### *Structure*

Ce document précise les domaines nécessitant une surveillance régulière et une attention particulière.

Les questions relatives à la conception et à la gestion d'un local d'archives sont abordées dans les fiches pratiques FP\_01\_Prevoir\_amenager et FP\_02\_Gerer.

## 1. Sécurité

### - Accès / effraction

#### *Problèmes potentiels*

- Vol et destruction de documents
- Accès non autorisé à des documents confidentiels
- Incivilités

#### *Mesure à prendre*

- Vérifier la fermeture des accès
- Signaler les cas d'effraction au responsable du bâtiment et au préposé aux archives

### - Sinistres eau / feu

#### *Mesures à prendre en cas de sinistre eau / feu*

- Contacter immédiatement la centrale d'alarme au 118
- Contacter le ou la préposé-e aux archives

## 2. Surveillance de l'état général du local et détection de problèmes

### - Etat des portes, fenêtres, sauts-de-loup et autres ouvertures

#### *Problèmes potentiels*

- Infiltrations d'eau
- Infiltrations d'insectes
- Variations du climat interne en cas d'ouverture

#### *Mesures à prendre*

- Contrôler régulièrement les ouvertures (portes, fenêtres, sauts de loup)
- Signaler le-s problème-s au préposé aux archives

### - Etat des conduites

#### *Problèmes potentiels*

- En cas de lésion ou de rupture de tuyaux d'eau: infiltration d'eau, inondation, autres dégâts liés
- En cas de lésion ou de rupture de conduites de gaz/électricité/ventilation: infiltration d'eau, risque d'incendie, risque d'explosion

#### *Mesures à prendre*

- Contrôler régulièrement l'état des conduites, notamment les bifurcations
- Signaler le-s problème-s au responsable du bâtiment et au préposé aux archives

- Si nécessaire, prendre des mesures pour prévenir les fuites (rigoles)

- **Poussière**

*Problèmes potentiels*

- Absorption de l'humidité
- Création d'un terrain favorable à la formation et à la propagation de micro-organismes
- Augmentation du risque de moisissures et d'infestation

*Mesure à prendre*

- Nettoyer régulièrement, 2x par an

- **Infestation d'insectes ou présence de rongeurs**

*Mesure à prendre*

- Nettoyer régulièrement, 2x par an
- En cas de détection, informer le-s préposé-e-s
- En cas de doute, mettre en place des pièges adaptés

### 3. **Surveillance des installations techniques**

- **Détecteurs eau / incendie et autres dispositifs techniques**

*Mesure à prendre*

- S'assurer du bon fonctionnement des systèmes existants (détecteurs, hygromètres, installations de gestion du climat, outils de contrôle du climat (relevés), alarmes, etc.)
- Signaler les anomalies et dysfonctionnements au responsable du bâtiment et au préposé aux archives
- Contrôler les mesures climatiques

**Toute anomalie doit être signalée**